

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2008

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an DEUX MILLE HUIT

et le LUNDI QUATORZE AVRIL à dix-huit heures trente

Les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à AGDE, sur la convocation qui leur a été adressée par monsieur Gilles D'ETTORE, Président sortant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Présents :

Délégués Titulaires : MM AMIEL Guy ; Mme ANTOINE Christine ; MM. AT Jean-Marie ; AUGE Jean ; BARRAU Gérard ; BONNAFOUX Jean-Michel ; Mme BUCHACA Josiane ; M. D'ETTORE Gilles ; Mme DOLZ Rosine ; MM. DREVET Fabrice ; DRUILLE Richard ; EXPOSITO Claude ; FAGES Roger ; FEDERICI Patrick ; FREY Sébastien ; GAIRAUD Robert ; GARRIGA Jacques ; GAUDY Vincent ; HUPPÉ Philippe ; Mme IVORRA Marie ; M. LANDRY Jean-Noël ; Mme MAERTEN Marion ; MM. MARHUENDA Pierre ; MARTINEZ Jean ; MILLAT Gérard ; MILLAT Guy ; MONÉDÉRO Richard ; NADAL Thierry ; PEPIN-BONET Stéphane ; PEREZ Gérard ; Mme PUIG Nelly ; MM. RALUY Robert ; REVALOR Ansiau ; Mme RODRIGUES Angéla ; M. ROQUES Jean ; Mme SALGAS Véronique ; MM. SANCHEZ Henry ; SERS Jean-Charles ; SICARD Edgar ; SOULIER Jean-Pierre ; THERON Christian ; TOBENA Adnré ; TRINQUIER Michel ; VOGEL-SINGER Alain.

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président sortant

Date de convocation :
8-04-2008

Affichage effectué le :
16 AVR. 2008

Retrait affichage effectué le :

Monsieur Gilles D'ETTORE, Président sortant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée expose :

OBJET :

MISE EN PLACE DES
DELEGUES TITULAIRES
ET SUPPLEANTS
DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
HERAULT MEDITERRANEE

N° 1

- que par Arrêté n° 2002-1-5799 en date du 17 décembre 2002 monsieur le Préfet de l'Hérault a autorisé la création de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée au 31 décembre 2002 ;
- suite aux élections municipales des 9 et 16 mars 2008, il convient de mettre en place les conseillers communautaires de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Réf. : PHD/cm

Transmis à la
Sous Préfecture :

16 AVR. 2008

Contrôle de légalité :

Par conséquent, monsieur D'ETTORE Gilles, Président sortant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée donne lecture des délégués titulaires (44) et suppléants (24) désignés par chacune des communes adhérentes par délibération de leur Conseil Municipal et procède à leur installation dans leurs fonctions de conseillers communautaires.

Retour du contrôle de
légalité :

18 AVR. 2008



44 Délégués titulaires de la CAHM	Représentants des 19 communes
M. AMIEL Guy	Saint Thibéry
Mme ANTOINE Christine	Agde
M. AT Jean-Marie	Aumes
M. AUGÉ Jean	Saint Thibéry
BARRAU Gérard	Pinet
BONNAFOUX Jean-Michel	Montagnac
Mme BUCHACA Josiane	Vias
M. D'ETTORE Gilles	Agde
Mme DOLZ Rosine	Pomérols
M. DREVET Patrice	Pézenas
M. DRUILLE Richard	Agde
M. EXPOSITO Claude	Portiragnes
M. FAGES Roger	Montagnac
M. FEDERICI Patrick	Bessan
M. FREY Sébastien	Agde
M. GAIRAUD Robert	Pomérols
M. GARRIGA Jacques	Montagnac
M. GAUDY Vincent	Florensac
M. HUPPÉ Philippe	Adissan
Mme IVORRA Marie	Pézenas
M. LANDRY Jean-Noël	Lézignan la Cèbe
Mme MAERTEN Marion	Agde
M. MARHUENDA Pierre	Florensac
M. MARTINEZ Jean	Caux
M. MILLAT Gérard	Agde
M. MILLAT Guy	Nizas
M. MONÉDÉRO Richard	Vias
M. NADAL Thierry	Agde
M. PEPIN-BONET Stéphane	Bessan
M. PEREZ Gérard	Portiragnes
Mme PUIG Nelly	Vias
M. RALUY Robert	Bessan
M. REVALOR Ansiau	Pézenas
Mme RODRIGUEZ Angéla	Pézenas
M. ROQUES Jean	Florensac
Mme SALGAS Véronique	Agde
M. SANCHEZ Henry	Cazouls d'Hérault
M. SERS Jean-Charles	Castelnau de Guers
M. SICARD Edgar	Nézignan l'Evêque
M. SOULIER Jean-Pierre	Sains Pons de Mauchiens
M. THERON Christian	Agde
M. TOBENA André	Agde
M. TRINQUIER Michel	Caux
M. VOGEL-SINGER Alain	Pézenas

24 Délégués suppléants de la CAHM	Représentants des 19 communes
M. ALARCON Pierre	Pomérols
Mme BALON Fabienne	Pézenas
M. BONNARIC Guilhem	Montagnac
M. CHAILLOU Jean-Luc	Agde
M. FOURESTIER Didier	Lézignan la Cèbe
M. GIRAUD Francis	Saint Thibéry
M. De GRAVE Jean	Aumes
Mme HOULES Anne	Agde
Mme KELLER Yvonne	Agde
Mme KERVELLA Géraldine	Agde
M. MARTINEZ Alphonse	Caux
M. MATA Enriqué	Florensac
Mme MATTIA Marie-Hélène	Agde
Mme NEGRE Atika	Bessan
Mme NOUGARET Marie-Pierre	Adissan
Mme PENARRUBIA Christiane	Pézenas
M. PEREZ Robert	Pinet
Mme PRADEL Christine	Saint Pons de Mauchiens
Mme ROULET Geneviève	Nizas
M. ROUSSE Paul	Cazouls d'Hérault
M. RYAUX Alain	Nézignan l'Evêque
M. THIEULE Jean-Pierre	Castelnau de Geurs
M. VAYRETTE Frédéric	Portiragnes
M. VIGNON Michel	Vias

SOUS PREFECTURE
 REÇU LE
 16 AVR. 2008
 SERVICE COURRIER



SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2008

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an DEUX MILLE HUIT

et le LUNDI QUATORZE AVRIL à dix-huit heures trente

Les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à AGDE, sur la convocation qui leur a été adressée par monsieur Gilles D'ETTORE, Président sortant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Présents :

Délégués Titulaires : MM AMIEL Guy ; Mme ANTOINE Christine ; MM. AT Jean-Marie ; AUGE Jean ; BARRAU Gérard ; BONNAFOUX Jean-Michel ; Mme BUCHACA Josiane ; M. D'ETTORE Gilles ; Mme DOLZ Rosine ; MM. DREVET Fabrice ; DRUILLE Richard ; EXPOSITO Claude ; FAGES Roger ; FEDERICI Patrick ; FREY Sébastien ; GAIRAUD Robert ; GARRIGA Jacques ; GAUDY Vincent ; HUPPÉ Philippe ; Mme IVORRA Marie ; M. LANDRY Jean-Noël ; Mme MAERTEN Marion ; MM. MARHUENDA Pierre ; MARTINEZ Jean ; MILLAT Gérard ; MILLAT Guy ; MONÉDÉRO Richard ; NADAL Thierry ; PEPIN-BONET Stéphane ; PEREZ Gérard ; Mme PUIG Nelly ; MM. RALUY Robert ; REVALOR Ansiau ; Mme RODRIGUES Angéla ; M. ROQUES Jean ; Mme SALGAS Véronique ; MM. SANCHEZ Henry ; SERS Jean-Charles ; SICARD Edgar ; SOULIER Jean-Pierre ; THERON Christian ; TOBENA Adnre ; TRINQUIER Michel ; VOGEL-SINGER Alain.

Secrétaire de séance : PEPIN-BONET Stéphane

Rapporteur : Roger FAGES, doyen d'âge assure la présidence

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 44

En exercice : 44

Qui ont pris part à la
délibération : 44

Date de convocation :

8-04-2008

Affichage effectué le :

16 AVR. 2008

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

ELECTION DU PRESIDENT
DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
HERAULT MEDITERRANEE

N°2

Réf. : PHD/cm

Transmis à la
Sous Préfecture :

16 AVR. 2008

Contrôle de légalité :

Retour du contrôle de
légalité :

18 AVR. 2008

Monsieur Roger FAGES, doyen d'âge du Conseil communautaire qui assure la présidence expose que suite à la désignation des délégués titulaires et suppléants par chacune des communes adhérentes par délibération de leur conseil municipal il a été procédé par délibération n°1 du 14 avril 2008 à leur installation dans leurs fonctions de conseillers communautaires.

Il convient de procéder à l'élection du Président de la structure qui doit être élu parmi les membres du Conseil communautaire par scrutin secret et à la majorité absolue conformément aux articles L 5211-2, L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les candidats sont les suivants :

- monsieur D'ETTORE Gilles

Monsieur le Président de séance invite l'Assemblée délibérante à procéder à l'élection du Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée par scrutin secret et à la majorité absolue.

SOUS PREFECTURE
16 AVR. 2008
SERVICE COURRIER



Le dépouillement, effectué par le Secrétaire de séance monsieur PEPIN-BONET Stéphane, du scrutin secret a donné les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin : candidat Gilles D'ETTORE

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	5 bulletins blancs – 1 bulletin nul
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	38

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé du doyen d'âge du Conseil communautaire,
Après avoir voté à bulletin secret,*

- **A ELU** monsieur D'ETTORE Gilles à la majorité absolue ;
- **PROCLAME** monsieur D'ETTORE Gilles, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et procède à son installation immédiate.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le doyen d'âge du Conseil communautaire



Roger FAGES



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2008

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an DEUX MILLE HUIT

et le LUNDI QUATORZE AVRIL à dix-huit heures trente.

Les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à AGDE, sur la convocation qui leur a été adressée par monsieur Gilles D'ETTORE, Président sortant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 44

En exercice : 44

Qui ont pris part à la
délibération : 44

Date de convocation :

8-04-2008

Affichage effectué le :

16 AVR. 2008

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

DETERMINATION DU NOMBRE
DE VICE PRESIDENTS
DE LA CAHM

N° 3

Réf. : PHD/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

16 AVR. 2008

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

18 AVR. 2008

Présents :

Délégués Titulaires : MM AMIEL Guy ; Mme ANTOINE Christine ; MM. AT Jean-Marie ; AUGE Jean ; BARRAU Gérard ; BONNAFOUX Jean-Michel ; Mme BUCHACA Josiane ; M. D'ETTORE Gilles ; Mme DOLZ Rosine ; MM. DREVET Fabrice ; DRUILLE Richard ; EXPOSITO Claude ; FAGES Roger ; FEDERICI Patrick ; FREY Sébastien ; GAIRAUD Robert ; GARRIGA Jacques ; GAUDY Vincent ; HUPPÉ Philippe ; Mme IVORRA Marie ; M. LANDRY Jean-Noël ; Mme MAERTEN Marion ; MM. MARHUENDA Pierre ; MARTINEZ Jean ; MILLAT Gérard ; MILLAT Guy ; MONÉDÉRO Richard ; NADAL Thierry ; PEPIN-BONET Stéphane ; PEREZ Gérard ; Mme PUIG Nelly ; MM. RALUY Robert ; REVALOR Ansiau ; Mme RODRIGUES Angéla ; M. ROQUES Jean ; Mme SALGAS Véronique ; MM. SANCHEZ Henry ; SERS Jean-Charles ; SICARD Edgar ; SOULIER Jean-Pierre ; THERON Christian ; TOBENA Adnre ; TRINQUIER Michel ; VOGEL-SINGER Alain.

Secrétaire de séance : PEPIN-BONET Stéphane

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Monsieur le Président expose que, conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre de vice présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de fixer le nombre de vice présidents à douze.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

16 AVR. 2008

SERVICE COURRIER

Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE

➤ **DE CREER** douze postes de vice présidents.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits.

Le Président,
Gilles D'ETTORE

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2008

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an DEUX MILLE HUIT

et le LUNDI QUATORZE AVRIL à dix-huit heures trente

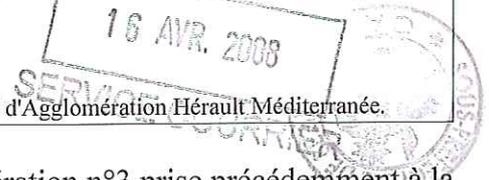
Les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à AGDE, sur la convocation qui leur a été adressée par monsieur Gilles D'ETTORE, Président sortant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Présents :

Délégués Titulaires : MM AMIEL Guy ; Mme ANTOINE Christine ; MM. AT Jean-Marie ; AUGE Jean ; BARRAU Gérard ; BONNAFOUX Jean-Michel ; Mme BUCHACA Josiane ; M. D'ETTORE Gilles ; Mme DOLZ Rosine ; MM. DREVET Fabrice ; DRUILLE Richard ; EXPOSITO Claude ; FAGES Roger ; FEDERICI Patrick ; FREY Sébastien ; GAIRAUD Robert ; GARRIGA Jacques ; GAUDY Vincent ; HUPPÉ Philippe ; Mme IVORRA Marie ; M. LANDRY Jean-Noël ; Mme MAERTEN Marion ; MM. MARHUENDA Pierre ; MARTINEZ Jean ; MILLAT Gérard ; MILLAT Guy ; MONÉDÉRO Richard ; NADAL Thierry ; PEPIN-BONET Stéphane ; PEREZ Gérard ; Mme PUIG Nelly ; MM. RALUY Robert ; REVALOR Ansiau ; Mme RODRIGUES Angéla ; M. ROQUES Jean ; Mme SALGAS Véronique ; MM. SANCHEZ Henry ; SERS Jean-Charles ; SICARD Edgar ; SOULIER Jean-Pierre ; THERON Christian ; TOBENA Adnré ; TRINQUIER Michel ; VOGEL-SINGER Alain.

Secrétaire de séance : PEPIN-BONET Stéphane

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.



NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 44

En exercice : 44

Qui ont pris part à la
délibération : 44

Date de convocation :

8-04-2008

Affichage effectué le :

16 AVR. 2008

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

ELECTION DES VICE
PRESIDENTS DE LA
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
HERAULT MEDITERRANEE

N° 4

Réf. : PHD/cm

Transmis à la
Sous Préfecture :

16 AVR. 2008

Contrôle de légalité :

Retour du contrôle de
légalité :

18 AVR. 2008

Monsieur le Président expose qu'au vu de la délibération n°3 prise précédemment à la même séance du 14 avril 2008 créant douze postes de vice présidents, il convient de procéder à leur élection parmi les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée par scrutin secret et à la majorité absolue conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 5211-2 et L 2122-4.

Les candidats aux postes de vice présidents sont les suivants :

- Pour le poste de 1er vice président : monsieur VOGEL-SINGER Alain
- Pour le poste de 2ème vice président : monsieur AMIEL Guy
- Pour le poste de 3ème vice président : monsieur MARTINEZ Jean
- Pour le poste de 4ème vice président : monsieur SICARD Edgar
- Pour le poste de 5ème vice président : monsieur GAIRAUD Robert
- Pour le poste de 6ème vice président : monsieur MILLAT Gérard
- Pour le poste de 7ème vice président : monsieur GARRIGA Jacques
- Pour le poste de 8ème vice président : monsieur DREVET Patrice
- Pour le poste de 9ème vice présidente : madame ANTOINE Christine
- Pour le poste de 10ème vice président : monsieur GAUDY Vincent
- Pour le poste de 11ème vice président : monsieur THERON Christian
- Pour le poste de 12ème vice présidente : madame SALGAS Véronique

Monsieur le Président invite l'Assemblée délibérante à procéder à l'élection de chacun des vice présidents par scrutin secret et à la majorité absolue.

Les dépouillements, effectués par le Secrétaire de séance monsieur PEPIN-BONET Stéphane, du scrutin secret ont donné les résultats suivants :



1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur VOGEL-SINGER à l'élection du 1er vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	8 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	36

Monsieur VOGEL-SINGER Alain est élu **1er vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur AMIEL Guy à l'élection du 2ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	10 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	34

Monsieur Guy AMIEL est élu **2ème vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur MARTINEZ Jean à l'élection du 3ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	8 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	36

Monsieur MARTINEZ Jean est élu **3ème vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur SICARD Edgar à l'élection du 4ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	10 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	34

Monsieur SICARD Edgar est élu **4ème vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur GAIRAUD Robert à l'élection du 5ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	8 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	36

Monsieur GAIRAUD Robert est élu **5ème vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.



1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur MILLAT Gérard à l'élection du 6ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	8 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	36

Monsieur MILLAT Gérard est élu **6ème vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur GARRIGA Jacques à l'élection du 7ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	10 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	34

Monsieur GARRIGA Jacques est élu **7ème vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur DREVET Patrice à l'élection du 8ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	9 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	35

Monsieur DREVET Patrice est élu **8ème vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin : candidat madame ANTOINE Christinè à l'élection du 9ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	11 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	33

Madame ANTOINE Christine est élue **9ème vice présidente** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur GAUDY Vincent à l'élection du 10ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	7 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	37

Monsieur GAUDY Vincent est élu **10ème vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.



1^{er} tour de scrutin : candidat monsieur THERON Christian à l'élection du 11ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	9 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	35

Monsieur THERON Christian est élu **11ème vice président** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

1^{er} tour de scrutin : candidat madame SALGAS Véronique à l'élection du 12ème vice président

Nombre de votants	44
Bulletins blancs, nuls	9 bulletins blancs
Nombre de suffrages exprimés	44
Nombre de voix recueillies	35

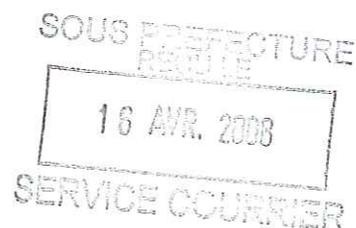
Madame SALGAS Véronique est élue **12ème vice présidente** de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à la majorité absolue.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé du Président du Conseil communautaire,,
Après avoir voté à bulletins secrets,,*

➤ **A ELU :**

- **Monsieur VOGEL-SINGER Alain**, 1er vice président
- **Monsieur AMIEL Guy**, 2ème vice président
- **Monsieur MARTINEZ Jean**, 3ème vice président
- **Monsieur SICARD Edgar**, 4ème vice président
- **Monsieur GAIRAUD Robert**, 5ème vice président
- **Monsieur MILLAT Gérard**, 6ème vice président
- **Monsieur GARRIGA Jacques**, 7ème vice président
- **Monsieur DREVET Patrice**, 8ème vice président
- **Madame ANTOINE Christine**, 9ème vice présidente
- **Monsieur GAUDY Vincent**, 10ème vice président
- **Monsieur THERON Christian**, 11ème vice président
- **Madame SALGAS Véronique**, 12ème vice présidente



➤ **PROCEDE** à leur installation immédiate.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Gilles D'ETTORE

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2008

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an DEUX MILLE HUIT

et le LUNDI QUATORZE AVRIL à dix-huit heures trente

Les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à AGDE, sur la convocation qui leur a été adressée par monsieur Gilles D'ETTORE, Président sortant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Présents :

Délégués Titulaires : MM AMIEL Guy ; Mme ANTOINE Christine ; MM. AT Jean-Marie ; AUGE Jean ; BARRAU Gérard ; BONNAFOUX Jean-Michel ; Mme BUCHACA Josiane ; M. D'ETTORE Gilles ; Mme DOLZ Rosine ; MM. DREVET Fabrice ; DRUILLE Richard ; EXPOSITO Claude ; FAGES Rogèr ; FEDERICI Patrick ; FREY Sébastien ; GAIRAUD Robert ; GARRIGA Jacques ; GAUDY Vincent ; HUPPÉ Philippe ; Mme IVORRA Marie ; M. LANDRY Jean-Noël ; Mme MAERTEN Marion ; MM. MARHUENDA Pierre ; MARTINEZ Jean ; MILLAT Gérard ; MILLAT Guy ; MONÉDÉRO Richard ; NADAL Thierry ; PEPIN-BONET Stéphane ; PEREZ Gérard ; Mme PUIG Nelly ; MM. RALUY Robert ; REVALOR Ansiau ; Mme RODRIGUES Angéla ; M. ROQUES Jean ; Mme SALGAS Véronique ; MM. SANCHEZ Henry ; SERS Jean-Charles ; SICARD Edgar ; SOULIER Jean-Pierre ; THERON Christian ; TOBENA Adnré ; TRINQUIER Michel ; VOGEL-SINGER Alain.

Secrétaire de séance : PEPIN-BONET Stéphane

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Monsieur le Président expose que, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en son article L 5211-10, il convient de procéder à l'élection des membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée composé du Président, d'un ou plusieurs vice présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs membres parmi ceux du Conseil communautaire.

Par conséquent, il propose que le Bureau soit composé de 27 membres et donne ensuite lecture de la liste :

- M. D'ETTORE Gilles, Président
- M. VOGEL-SINGER Alain, 1^{er} vice président
- M. AMIEL Guy, 2^{ème} vice président
- M. MARTINEZ Jean, 3^{ème} vice président
- M. SICARD Edgar, 4^{ème} vice président
- M. GAIRAUD Robert, 5^{ème} vice président
- M. MILLAT Gérard, 6^{ème} vice président
- M. GARRIGA Jacques, 7^{ème} vice président
- M. DREVET Patrice, 8^{ème} vice président
- Mme ANTOINE Christine, 9^{ème} vice présidente
- M. GAUDY Vincent, 10^{ème} vice présidente
- M. THERON Christian, 11^{ème} vice président
- Mme SALGAS Véronique, 12^{ème} vice président
- M. HUPPÉ Philippe, maire d'Asissan
- M. AT Jean-Marie, maire d'Aumes
- M. RALUY Robert, maire de Bessan
- M. SERS Jean-Charles, maire de Castelnaud de Guers
- M. SANCHEZ Henry, maire de Cazouls d'Hérault
- M. LANDRY Jean-Noël, maire de Lézignan la Cèbe
- MILLAT Guy, maire de Nizas
- M. BARRAU Gérard, maire de Pinet
- M. EXPOSITO Claude, maire de Portiragnes
- M. SOULIER Jean-Pierre, maire de Saint Pons de Mauchiens



NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 44

En exercice : 44

Qui ont pris part à la
délibération : 44

Date de convocation :

8-04-2008

Affichage effectué le :

16 AVR. 2008

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

ELECTION DES MEMBRES DU
BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° 5

Réf. : PHD/cm

Transmis à la
Sous Préfecture :

16 AVR. 2008

Contrôle de légalité :

Retour du contrôle de
légalité :

18 AVR. 2008

- M. MONÉDÉRO Richard, maire de Vias
- M. FAGES Roger, Conseiller Général
- M. FREY Sébastien, Conseiller Général
- M. REVALOR Ansiau, Délégué communautaire

Monsieur le Président invite l'Assemblée délibérante à se prononcer sur la composition des membres du Bureau tel que listés ci-dessus et de procéder ensuite à son élection.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Oui l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

➤ que le Bureau de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée se compose comme suit :

NOM – Prénom	Qualité	COMMUNE
D'ETTORE Gilles	Président	Agde
VOGEL-SIENGER Alain	1er vice président	Pézenas
AMIEL Guy	2ème vice président	Saint Thibéry
MARTINEZ Jean	3ème vice président	Caux
SICARD Edgar	4ème vice président	Nézignan l'Evêque
GAIRAUD Robert	5ème vice président	Pomérols
MILLAT Gérard	6ème vice président	Agde
GARRIGA Jacques	7ème vice président	Montagnac
DREVET Patrice	8ème vice président	Pézenas
ANTOINE Christine	9ème vice présidente	Agde
GAUDY Vincent	10ème vice président	Florensac
THERON Christian	11ème vice président	Agde
SALGAS Véronique	12ème vice présidente	Agde
HUPPÉ Philippe	Maire	Adissan
AT Jean-Marie	Maire	Aumes
RALUY Robert	Maire	Bessan
SERS Jean-Charles	Maire	Castelnau de Guers
SANCHEZ Henry	Maire	Cazouls d'Hérault
LANDRY Jean-Noël	Maire	Lézignan la Cèbe
MILLAT Guy	Maire	Nizas
BARRAU Gérard	Maire	Pinet
EXPOSITO Claude	Maire	Portiragnes
SOULIER Jean-Pierre	Maire	Saint Pons de Mauchiens
MONÉDÉRO Richard	Maire	Vias
FAGES Roger	Conseiller Général	Montagnac
FREY Sébastien	Conseiller Général	Agde
REVALOR Ansiau	Délégué communautaire	Pézenas

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Gilles D'ETTORE





Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2008

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité
Département de l'Hérault
Arrondissement de Béziers

L'an DEUX MILLE HUIT

et le LUNDI QUATORZE AVRIL à dix-huit heures trente

Les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à AGDE, sur la convocation qui leur a été adressée par monsieur Gilles D'ETTORE, Président sortant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 44
En exercice : 44
Qui ont pris part à la
délibération : 44

Date de convocation :
8-04-2008

Affichage effectué le :

16 AVR. 2008

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

DESIGNATION DES 30
TITULAIRES ET 15
SUPPLEANTS AU COMITE
SYNDICAL DU SICTOM DE
PEZENAS-AGDE

N° 6

Réf. : PHD/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

16 AVR. 2008

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

18 AVR. 2008

Présents :

Délégués Titulaires : MM AMIEL Guy ; Mme ANTOINE Christine ; MM. AT Jean-Marie ; AUGE Jean ; BARRAU Gérard ; BONNAFOUX Jean-Michel ; Mme BUCHACA Josiane ; M. D'ETTORE Gilles ; Mme DOLZ Rosine ; MM. DREVET Fabrice ; DRUILLE Richard ; EXPOSITO Claude ; FAGES Roger ; FEDERICI Patrick ; FREY Sébastien ; GAIRAUD Robert ; GARRIGA Jacques ; GAUDY Vincent ; HUPPÉ Philippe ; Mme IVORRA Marie ; M. LANDRY Jean-Noël ; Mme MAERTEN Marion ; MM. MARHUENDA Pierre ; MARTINEZ Jean ; MILLAT Gérard ; MILLAT Guy ; MONÉDÉRO Richard ; NADAL Thierry ; PEPIN-BONET Stéphane ; PEREZ Gérard ; Mme PUIG Nelly ; MM. RALUY Robert ; REVALOR Ansiau ; Mme RODRIGUES Angéla ; M. ROQUES Jean ; Mme SALGAS Véronique ; MM. SANCHEZ Henry ; SERS Jean-Charles ; SICARD Edgar ; SOULIER Jean-Pierre ; THERON Christian ; TOBENA Adnré ; TRINQUIER Michel ; VOGEL-SINGER Alain.

Secrétaire de séance : PEPIN-BONET Stéphane

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Vu l'article L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Président expose :

- que dans le cadre de ses compétences optionnelles en matière d'élimination et de valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a confié la gestion au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Pézenas-Agde,
- que par Arrêté préfectoral n°2003-II-390 en date du 28 mai 2003, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est devenue membre du SMICTOM de Pézenas-Agde à compter du 1^{er} juin 2003.

Suivant l'Arrêté préfectoral il précise :

- que le syndicat est administré par un Comité syndical composé de 60 représentants (27 suppléants) des Collectivités Territoriales et Etablissements publics de coopération Intercommune (EPCI) membres sur la base du dernier recensement général de la population (évaluée avec doubles comptes).
- que le nombre de sièges détenus par chaque collectivités territoriale ou E.P.C.I. au sein du Comité syndical ne peut excéder 50 % du nombre total de sièges. Le nombre de délégués répartis sur la totalité du territoire s'établit comme suit :
 - ✓ **Pour les délégués titulaires :**
 - * de 1 à 1 500 habitants : 2 délégués titulaires
 - * de 1 501 à 4 500 habitants : 3 délégués titulaires
 - * à partir de 4 501 habitants et au-delà : 1 délégué titulaire par tranche entière de 1 500 habitants.
 - ✓ **Pour les délégués suppléants :**
 - * Le nombre de délégués suppléants est égal à la moitié du nombre des délégués titulaires.
 - * Les délégués suppléants pourront assister aux séances du Comité syndical avec voix délibérative en cas d'absence d'un délégué titulaire.



Monsieur le Président invite l'Assemblée délibérante à se prononcer sur la désignation des 30 délégués titulaires et 15 suppléants représentant la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, étant précisé que pour cette catégorie de syndicats mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une des 19 communes membres.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code des Collectivités Territoriales complété par la loi N°2004-809 du 13 août 2004 relative aux responsabilités et libertés locales, il est rappelé que le Conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à la nomination de représentants.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé de son Président,

DECIDE A L'UNANIMITE

➤ DE PROCEDER à l'élection des 30 délégués titulaires et 15 suppléants de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée au sein de l'organe délibérant du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères Pézenas-Agde :

DELEGUES TITULAIRES
BECHAUX Murielle
BONNAFOUX Jean-Michel
BONNARIC Guilhem
CHABERT Laurent
D'ETTORE Gilles
DRUILLE Richard
FADAT Jean-Claude
GAIRAUD Robert
GAUDY Vincent
GROLEAU Joséphine
GUIRAO Michel
GUIRAUD Alain
HUC Alain
KERVELLA Géraldine
LESCURE Sylvie
MAERTEN Marion
MAJORY Jean-Baptiste
MARHUENDA Pierre
MAS Michel
MERLO André
MORLOT Yves
NUMERIN Jean-Alain
RALUY Robert
REVALOR Ansiau
RUIZ Gaby
RYAUX Alain
SOULIER Jean-Pierre
TRINQUIER Michel
UNAL Michel
VOGEL-SINGER Alain

DELEGUES SUPPLEANTS
BERNAL François
CADIERGUES Serge
DUGUIES Catherine
FAURE Charles
FONADE Olivier
GIRAUD Francis
GLOMOT Rémi
LABATUT Lucienne
LIEVENS Hubert
MARTI Jacques
MOLINO Robert
PEREZ Robert
PEPIN-BONET Stéphane
RICO Marc
SALGAS Véronique

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits


Gilles D'ETTORE
Le Président,



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2008

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an DEUX MILLE HUIT

et le LUNDI QUATORZE AVRIL à dix-huit heures trente

Les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à AGDE, sur la convocation qui leur a été adressée par monsieur Gilles D'ETTORE, Président sortant de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Présents :

Délégués Titulaires : MM AMIEL Guy ; Mme ANTOINE Christine ; MM. AT Jean-Marie ; AUGE Jean ; BARRAU Gérard ; BONNAFOUX Jean-Michel ; Mme BUCHACA Josiane ; M. D'ETTORE Gilles ; Mme DOLZ Rosine ; MM. DREVET Fabrice ; DRUILLE Richard ; EXPOSITO Claude ; FAGES Roger ; FEDERICI Patrick ; FREY Sébastien ; GAIRAUD Robert ; GARRIGA Jacques ; GAUDY Vincent ; HUPPÉ Philippe ; Mme IVORRA Marie ; M. LANDRY Jean-Noël ; Mme MAERTEN Marion ; MM. MARHUENDA Pierre ; MARTINEZ Jean ; MILLAT Gérard ; MILLAT Guy ; MONÉDÉRO Richard ; NADAL Thierry ; PEPIN-BONET Stéphane ; PEREZ Gérard ; Mme PUIG Nelly ; MM. RALUY Robert ; REVALOR Ansiau ; Mme RODRIGUES Angéla ; M. ROQUES Jean ; Mme SALGAS Véronique ; MM. SANCHEZ Henry ; SERS Jean-Charles ; SICARD Edgar ; SOULIER Jean-Pierre ; THERON Christian ; TOBENA Adnré ; TRINQUIER Michel ; VOGEL-SINGER Alain.

Secrétaire de séance : PEPIN-BONET Stéphane

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Monsieur le Président rappelle que, conformément à l'article L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), l'organe délibérant d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal se réunit au siège dudit établissement ou dans un lieu choisi par celui-ci.

Par conséquent, il expose que si les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée souhaitent se réunir en dehors de la commune de SAINT-THIBERY, siège social de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, ils doivent déterminer le lieu où se tiendra la séance du prochain Conseil communautaire.

L'Assemblée délibérante est invitée à délibérer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE FIXER** le lieu de la prochaine séance du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée sur la commune de PEZENAS.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Gilles D'ETTORE.



NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 44

En exercice : 44

Qui ont pris part à la
délibération : 44

Date de convocation :
8-04-2008

Affichage effectué le :
16 AVR. 2008

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

**DETERMINATION
DU LIEU DE LA
PROCHAINE SEANCE**

N° 7

Réf. : PHD/cm

Transmis à la
Sous Préfecture :

16 AVR. 2008

Contrôle de légalité :

Retour du contrôle de
légalité :

18 AVR. 2008